



Montreuil le 7 juin 2021

Lettre Ouverte au Garde des Sceaux

Monsieur le Garde des sceaux,

Face à l'emballlement médiatique et la volonté implacable de désigner un responsable institutionnel, les SPIP ont été pointé du doigt et très rapidement mis en cause.

Qu'un garde des sceaux fasse preuve de défiance envers la justice française nous a indigné.

En effet les personnels que vous prétendez diriger attendaient un soutien de principe face aux attaques dont ils font l'objet. Vous n'êtes pas venu aux devants de vos personnels mais vous êtes allé au Beauvau de la sécurité flatter l'égo des organisations mêmes qui insultent notre justice à longueur de tracts depuis des mois.

C'est avec regret que les professionnels des SPIP constatent que vous réagissez à la hâte, par dépêches et sans prendre le temps d'analyser la situation ni d'attendre les conclusions des inspections interministérielles.

Sans moyens humains supplémentaires ces dépêches ne restent que de vaines injonctions. Elles ne font qu'accroître l'insécurité professionnelle.

Les personnels des SPIP œuvrent au quotidien avec un **sens du service public sans faille** malgré les **charges de travail** et la difficulté de la tâche. Même au-delà de la question des moyens, nous vous rappelons qu'aucune prise en charge socio-éducative ne garantira jamais l'absence de passage à l'acte. Pas plus que la pseudo-criminologie ou le délire sécuritaire du tout emprisonnement. Il faut accepter que le risque zéro n'existe pas.

Que retient-t-on et comprend-on de l'exécution des peines ? Le mille-feuille législatif, la technicité de la matière ne permettent pas de donner tout son sens à la peine. Il est urgent de repenser le rôle social de la sanction pénale.

Les élu.e.s de la Coordination Nationale CGT IP